**411** *Envoi au centre de formalités des entreprises*

*Reprendre le cadre n° 108*

***Les pièces à joindre sont les suivantes :***

*- deux exemplaires enregistrés d'un acte de cession de parts sociales intervenue dans la société,*

*- deux exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du ../../..,*

*- deux exemplaires certifiés conformes des statuts mis à jour.*